

DATOS DEL ASPIRANTE	CALIFICACIÓN
Apellidos: _____ Nombre: _____ DNI: _____ IES: _____	_____ Numérica de 0 a 10, con dos decimales

PRUEBAS DE ACCESO A CICLOS FORMATIVOS DE GRADO SUPERIOR
Convocatoria de 18 y 19 de junio de 2015 (Resolución de 10 de marzo de 2015, BOA 25/03/2015)

PARTE ESPECÍFICA: OPCIÓN 9 (SEGUNDA LENGUA EXTRANJERA: FRANCÉS)

Loi sur le renseignement : 63 % des Français d'accord pour limiter les libertés

Quand il s'agit de lutter contre le terrorisme, plus de six Français sur dix sont favorables à une limitation des libertés individuelles, révèle un sondage CSA pour Atlantico publié lundi, premier jour de l'examen du projet de loi sur le renseignement.

Au total, 63 % sont favorables à la limitation des libertés individuelles sur Internet, notamment en surveillant les données de navigation des internautes, contre 32 % de sondés opposés. Plus on est âgé et plus on accepte que les libertés soient rognées : près de la moitié des 18-24 ans sont contre, alors que les 65 ans et plus y sont très massivement favorables (76 %). Les enjeux du projet de loi, qui sera présenté par Manuel Valls lundi après-midi dans l'Hémicycle, ne sont pourtant pas encore maîtrisés par tous : plus des deux tiers des Français en ont entendu parler (68 %), mais moins d'un sur trois voit bien de quoi il s'agit (27 %). Les mieux renseignés sont les retraités, les hommes et les sympathisants de gauche.

Parmi les opposants au projet de loi, on trouve en particulier des cadres (54 % trouvent qu'il va trop loin), et des sympathisants du Front de gauche (55 %). Les 18-24 ans sont partagés : une première moitié estime qu'il s'agit d'un outil indispensable, quand l'autre juge qu'il va trop loin. Le dispositif automatique de surveillance des données de navigation des internautes est approuvé par les deux tiers des Français, en particulier par les plus âgés et les sympathisants de droite. Au total, 77 % des 65 ans et plus s'y disent favorables contre 52 % des 18-24 ans.

(LE POINT. FR, 13/04/2015)

1. Dites si c'est VRAI ou FAUX. Justifiez vos réponses en vous aidant du texte :

1.1. Le projet de loi est connu par tous les citoyens (1 point)

1.2. Les adeptes de droite sont d'accord avec la mesure de surveillance en internet. (1 point)

2. Répondez brièvement sans répéter les phrases du texte :

2.1. Quelle idéologie ont les français qui sont en faveur de cette loi? (1 point)

2.2. Où travaillent les français qui sont contre cette loi et quelle est leur tendance politique ? (1 point)

3. Cherchez dans le texte un synonyme pour les mots suivants:

3.1. Raccourcir : (0,5 points)

3.2. Être connu par tous: (0,5 points)

4. À partir des phrases soulignées dans le texte:

4.1. Mettez au singulier: ... que les libertés soient rognées. (1 point)

4.2. Posez une question logique à cette réponse : 63 % des Français d'accord pour limiter les libertés (1 point)

5. Rédaction (Entre 80 et 100 mots) (3 points)

Lutter contre le terrorisme en internet n'est pas seulement un problème réservé à la France. Commentez la situation d'autres pays.

Criterios de evaluación. Segunda Lengua Extranjera: Francés

La prueba pretende medir la capacidad de comprensión y expresión escrita en lengua francesa de la persona aspirante.

En la corrección de la misma se valorará:

- La capacidad de entender el contenido y la organización del texto.
- La capacidad de comunicarse por escrito de manera correcta, clara y coherente.
- La incorporación de construcciones y vocabulario que eviten la repetición literal.
- La capacidad de relacionar la cultura de origen y la cultura extranjera.
- La autonomía y riqueza expresiva. Se valorará positivamente la coherencia, la capacidad creativa y todos aquellos aspectos que, sin ser estrictamente lingüísticos, demuestren el grado de madurez y formación del aspirante.

Criterios de calificación. Segunda Lengua Extranjera: Francés

Esta parte de la prueba se calificará entre 0 y 10 puntos, con un solo decimal. Para superarla, la persona aspirante deberá obtener al menos 5 puntos.

Los criterios que se tendrán en cuenta para otorgar las puntuaciones son los siguientes:

- Las preguntas 1, 2 y 4 valen 2 puntos cada una. (Cada pregunta que conste de 2 partes se calificará con 1 punto cada acierto.)
 - En la pregunta 2 se valorará la redacción autónoma, sin copiar literalmente del texto.
 - La pregunta 3 vale 1 punto. (Se calificará con 0'5 puntos cada acierto)
 - La pregunta 5 (redacción) se valorará 3 puntos, distribuidos de la siguiente manera:
 - Hasta 1 punto por el contenido: madurez de las ideas expresadas y adecuación al tema propuesto.
 - Hasta 1 punto por la corrección gramatical y ortográfica.
 - Hasta 1 punto por la organización del texto, la coherencia del discurso y el uso del registro adecuado, la fluidez en la expresión y riqueza de vocabulario.